Le banquet de clôture du Congrès de la Fédération Républicaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE).

Les discours

Au dessert, M. CAMILLE BLAISOT a souhaité la bienvenue aux représentants de l'Action populaire nationale d'Alsace.

— C'est, dit-il, une heure solennelle, une étape symbolique et décisive qui marque la fusion totale des idées et des cœurs, c'est le couronnement des espoirs de toute notre vie d'hommes orientés, depuis notre plus tendre enfance vers le retour souhaité au sein de la communauté française de nos provinces perdues.

» C'est parce que dans la France victorieuse et pour vous retrouvés, vous nous avez sentis si attentifs à vous comprendre et si soucieux à dissiper les malentendus possibles, que vous êtes venus à nous avec confiance.

» Soyez-en remerciés, car c'est dans des heures comme celles-ci que nous goûtons les vrais fruits de la victoire et que nous sentons que le sacrifice de nos vaillants morts de la guerre n'a pas été consenti en vain. »

En terminant, l'ancien ministre, très applaudi, a porté un toast à M. Louis Marin, président de la Fédération, à l'Union nationale, « si bien incarnée, dit-il, dans la personne de M. Gaston Doumergue », enfin à M. Tardieu, en qui l'orateur se plaît à saluer l'ancien président du Conseil, aux côtés de qui il a été fier de servir (vifs applaudissements).

Puis M. DE LASTEYRIE a apporté au Congrès le salut des élus de Paris. « C'est Paris, a affirmé l'ancien ministre, qui, dans la journée du 6 février, a sonné le ralliement des énergies nationales ».

Une intervention de M. Philippe Henriot

Enfin, M. PHILIPPE HENRIOT a constaté à son tour le succès de la politique d'Union nationale.

— Qui donc eût prévu, dit-il, que ce serait dans la législature qui avait porté au pouvoir la majorité de 1932, que nos doctrines recevraient la plus éclatante consécration ? et qui eût pensé qu'une fois de plus, le concours du président Louis Marin apparaîtrait indispensable dans les heures difficiles que traversait le pays.

Après que deux délégués d'Alsace, MM. Pfleger et Heiss eurent prononcé une courte allocution, dans laquelle ils remercièrent les congressistes de l'accueil qu'ils leur réservèrent, M. Camille Blaisot demanda à M. ANDRÉ TARDIEU, au nom de la Fédération, de prendre la parole. Celui-ci remercia le Congrès de l'invitation qui lui avait été faite.

Il invita les congressistes à la confiance et à la patience, « car, dit-il, les étapes ne vont pas vite. Nous sauverons la France par la vertu de l'union et par la vertu de l'action et nous ferons une République forte et propre ».

M. LOUIS MARIN prit à son tour la parole et fit l'historique de la Fédération.

Il rendit hommage aux délégués d'Alsace-Lorraine, remercia les congressistes de leur bonne tenue, puis revenant sur la représentation proportionnelle et le vote des femmes il dit notamment :

— Si nous voulons le vote des femmes, c'est qu'elles ont le droit de savoir et le droit de dire.

Le banquet a été clos à 17 h. 45.

M. Lebrun préside le quarantième anniversaire de la mort de Leconte de Lisle

Paris, 3 juin. — Dimanche matin, boulevard Saint-Michel, en bordure de l'Ecole des Mines, sur la façade d'un immeuble qui appartient au Sénat, est inaugurée la plaque apposée là pour commémorer le souvenir du poète Leconte de Lisle, qui, pendant vingt-deux ans, bibliothécaire de la Haute-Assemblée, fut logé dans cette maison.

Cette cérémonie était présidée par M. Albert Lebrun.

C'est M. Lucien Hubert, vice-président du Sénat, qui accueille, en compagnie de M. Berthod, ministre de l'Education nationale, le Président de la République à son arrivée boulevard Saint-Michel.

Dans son discours, M. Lucien Hubert a dit :

« C'est ici que Leconte de Lisle a médité et écrit ses « poèmes tragiques ». C'est ici qu'il a traduit Horace, Sophocle et Euripide. C'est ici qu'il a reçu, conseillé, encouragé les disciples enthousiastes et fidèles qui ne se lassaient pas de contempler sa belle figure nette, énergique, auréolée de longs cheveux blancs, d'écouter les paroles fermes, graves ou moqueuses qui sortaient de ses lèvres minces.

» Son nom reste attaché à cette demeure et le Sénat conserve avec respect la mémoire de ce probe et pur ouvrier des Lettres françaises. »

Au nom des admirateurs de Leconte de Lisle, association qu'il préside, M. Edmond Haraucourt évoque la demeure où vécut le poète, où il accueillait ses amis.

Le président de la Société des gens de lettres, M. Gaston Rageot, après avoir, en termes fort justes, caractérisé l'homme et le poète, a esquissé en quelques traits la physionomie du fonctionnaire.

Un cambrioleur gravement blessé

Montpellier, 3 juin. — La nuit, en gare de Lunel, les inspecteurs de la police mobile et des surveillants de la Compagnie du P.-L.-M. ont surpris deux malfaiteurs qui venaient de déplomber un wagon de marchandises.

Au moment où ils allaient appréhender les malfaiteurs, ceux-ci tirèrent dans leur direction plusieurs coups de feu ; les agents ripostèrent, blessant grièvement un des deux individus, nommé Alex Domer, 29 ans, garçon de café, repris de justice. Celui-ci a été transporté à l'hôpital de Montpellier ; son état a été jugé désespéré.

Le complice de Domer qui a pris la fuite est activement recherché.

LE « PRIX DE DIANE » A ÉTÉ GAGNÉ PAR « ADARGATIS »

Chantilly, 3 juin. — Le Prix de Diane s'est couru dimanche.

La première épreuve a donné lieu à une arrivée très serrée entre « Delighted » et « Larigot », que le juge à l'arrivée proclamait vainqueur par la plus courte des têtes.

Après le handicap qui avait réuni 18 compétiteurs, le public s'est porté en grand nombre au paddock, afin de voir l'état de préparation des pouliches du Prix de Diane et admirer le beau modèle de « Mary Tudor » qui s'est superbement développée pendant l'hiver dernier et que les épreuves qu'elle vient de remporter, avec tant de facilité, pendant ce printemps, ont mise en vedette. Bien qu'elle n'ait pas encore abordé la distance de 2.100 mètres, la majorité du public lui accordait sa confiance et l'on payait pour cette concurrente quand elle a prit le départ.

Celui-ci a été donné dans d'excellentes conditions et bientôt « Macestar » prenait la tête devant « Boxeuse », « Cave-à-Liqueurs », « Sa Parade ». « Mary Tudor » et « Rarity ». Aux écuries, « Mary Tudor » venait un peu tôt en seconde position derrière « Macestar », « Adargatis » fermait la marche. Le train s'accentuait en remontant vers le château, « Mary Tudor » talonnait « Macestar », tandis qu'« Adargatis » se rapprochait. Dans la montée, « Mary Tudor » et « Rarity » réglaient « Macestar », « Adargatis » surgissait alors en dehors et dépassait d'abord « Rarity » puis « Mary Tudor » qui ne pouvait résister à l'attaque foudroyante de la pouliche de M. Boussac.

Des acclamations nourries parties des deux côtés de la piste ont salué la victoire de cette belle pouliche d'un modèle imposant.

Le Congrès à Blois de l'Union nationale des mutilés et réformés formule ses revendications

Blois, 3 juin. — Un banquet intime a réuni les dirigeants de l'Union nationale des mutilés et réformés de la guerre et de nombreux invités.

M. Chatenet présidait, entouré de la marquise de Noailles, de Mme et Mlle Rivollet, de MM. Boncour et Chautemps.

Dimanche matin, M. Rivollet, ministre des Pensions, a présidé une assemblée générale au cours de laquelle plusieurs vœux ont été présentés, notamment en ce qui concerne les secours et prêts de l'Office des mutilés, les pupilles de la nation, les veuves de guerre, la revision des pensions, le vote des femmes, les emplois réservés, etc.

« L'U.N.M.R., en ce qui concerne les relations internationales :

» Affirme son attachement à la paix, condamne le réarmement qui ne peut se poursuivre qu'en violation des traités, condamne la fabrication et le commerce des armes, souhaite que les nations qui ont abandonné la S. D. N. y reviennent et pense que sous réserves de certaines garanties et la sauvegarde de certains principes, des conversations directes peuvent être engagées avec l'Allemagne.

» Souhaite qu'un règlement prochain et définitif intervienne dans la question des dettes, la France ne pouvant payer ses créanciers, alors qu'elle-même fait abandon de ses créances envers les pays ex-ennemis.

» Demande que l'œuvre de paix se poursuive dans le cadre de la S.D.N., réclame un statut de la presse.

» Le Congrès demande, en outre, la réforme de l'Etat, réclame un pouvoir fort dans le cadre de la République, sans tenir compte des forces occultes qui l'oppriment et exprime l'espoir que soit rendu au pouvoir exécutif son pouvoir de direction.

» La République doit s'adapter aux conditions nouvelles créées par une situation nouvelle.

» Convaincus que nous sommes à un tournant décisif de notre histoire, les anciens combattants, restant au-dessus des partis, veulent faire entendre leur voix au pays pour ne pas le laisser aller à la débandade.

» Les anciens combattants s'opposeront à ce que de nouvelles atteintes soient portées à leurs droits et s'efforceront de reconquérir le terrain perdu. Ils demandent instamment le retrait des mesures prises en ce qui concerne de soi disant cumuls et le retrait des dispositions touchant la retraite et la carte du combattant ».

LE CONGRÈS des anciens prisonniers de guerre aux Sables d'Olonne

Les Sables-d'Olonne, 3 juin. — Le Congrès des anciens prisonniers de guerre a adopté une certain nombre de vœux et notamment une motion dans laquelle il proteste énergiquement contre les décrets-lois portant atteinte aux droits acquis des anciens combattants et victimes de la guerre, et, plus particulièrement contre les mesures prises à l'égard de la retraite du combattant.

Le Congrès a également émis un vœu dans lequel « considérant qu'il est du devoir des anciens combattants de lutter en faveur du rapprochement de tous les peuples, il demande à la Société des nations de s'inspirer de l'idée du désarmement général, afin de parvenir à la suppression complète de la guerre ; il demande également que l'on entretienne des relations amicales avec les anciens combattants des pays ex-alliés ou ex-ennemis. »

LA CHALEUR AUX ÉTATS-UNIS A CAUSÉ 41 MORTS

Washington, 3 juin. — En raison de la grande sécheresse qui sévit dans le Middlewest, M. Harry Hopkins, administrateur des secours fédéraux, a déclaré, à la suite d'une conversation par téléphone qu'il avait eue avec M. Roosevelt qu'il avait préparé un programme de travaux destinés à secourir immédiatement les fermiers des régions atteintes par la sécheresse. Jusqu'à présent, 41 personnes, dans une dizaine d'Etats, sont mortes des suites de la chaleur.

L'inauguration du monument de Bouvines

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE).

Dans Bouvines en fête

Dans la petite commune de Bouvines, dimanche, en dépit des menaces d'un ciel où roulent d'épais nuages, s'opère, dès la matinée, un important rassemblement. Délégations d'anciens combattants, fanfares, sociétés de gymnastique, pompiers, etc... se pressent dans l'unique rue de la commune, la route de Saint-Amand.

La brise assez violente fait claquer les drapeaux, se soulever les banderoles, tressaillir les arcs de triomphe. Les habitants de tous les villages échelonnés dans la Pévèle et le Mélantois se sont donné rendez-vous à Bouvines. De la ville même, de Lille, de Roubaix, par centaines, des autos, des autocars ont rejoint la commune, mais ont dû se grouper dans des parcs de fortune, dans telle impasse, dans tel pré.

Depuis la pose de la première pierre du monument, en 1914, jamais une telle foule n'avait envahi la paisible commune.

A 15 h. 30, toutes les sociétés d'anciens combattants, les musiques — dont la fanfare du 43e R.I. — de nombreuses délégations s'organisent en cortège et l'éclat des cuivres met sa note martiale au-dessus de tous ces groupes où s'agitent une cinquantaine de drapeaux.

Le cortège va ensuite accueillir les personnalités qui, à leur tête, gagnent l'endroit où est érigé le mémorial, entre l'église dressée comme sur un piédestal et la modeste pyramide commémorative érigée au siècle dernier.

Parmi les personnalités : M. le général de Metz, représentant le général Pétain ; Mgr Régent, représentant S.E. le cardinal Liénart ; M. M. Dehau, maire de Bouvines ; M. Bouton d'Agnères, représentant M. le Préfet du Nord ; Mme la générale Deffontaines ; MM. Crépy Saint-Léger, président du comité d'érection en 1914 ; le commandant Pajot, président du Souvenir français ; Louis Descamps, président des A.C. de Bouvines ; Demesmay, sénateur ; Despretz, député ; Guilbaut, conseiller général ; Goudaert, président de l'U.N.C. (section de Lille) ; René Wibaux, président de l'Alliance française (section de Roubaix ; Joseph Wibaux, président de la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, etc...

Le service d'ordre fut excellement dirigé par le capitaine de gendarmerie Le Tallec et la brigade de Roubaix.

L'inauguration du monument

A 17 heures, toute la foule, suivant le cortège est massée autour du monument qu'entourent les drapeaux de nombreuses délégations, parmi lesquelles celle du 8e de ligne, dans les rangs duquel combattit l'aspirant Deffontaines.

Quand, aux accents de la « Marseillaise » exécutée par la musique du 43e R. I., fut amené le drapeau tricolore qui recouvrait le monument, ce fut un geste pieux qui ouvrit la cérémonie: la bénédiction du mémorial par Mgr Régent, aumônier du 1er Corps.

Mgr Régent, dans une allocution remarquable, évoqua le sens de la double épopée: 1214-1914, immortalisée à Bouvines. Il rendit un magnifique hommage aux morts de Bouvines et particulièrement au général Deffontaines et à son fils, tombés à l'ennemi, puis commenta le « Dieu protège la France » inscrit au bas du monument.

M. Lucien Crépy Saint-Léger, qui fut, il y a vingt ans, président du Comité primitif, souligna la portée de la manifestation de ce jour et remit officiellement le monument à la commune.

Les mots les plus émouvants furent, sans contredit, ceux que prononça Mme la générale Deffontaines, qui, contenant sa peine au souvenir de ses deux disparus, tint un langage admirable, saluant le drapeau du 8e de ligne sous lequel combattit son fils et disant toute sa fierté de porter le « lourd fardeau de la gloire et de la douleur ». Elle exhorta l'assemblée à s'inspirer des vertus et du sacrifice du général et de son fils et fit don du médaillon représentant le général Deffontaines, à la commune.

Le grand âge du vénérable maire de Bouvines, M. Félix Dehau, doyen des magistrats communaux de France, priva l'assistance de sa parole. Néanmoins, ce fut Me Rollinde de Beaumont, bâtonnier au barreau de Lille, qui lut le discours du maire de Bouvines, tout empreint de l'évocation des grands événements de 1214 et de 1914.

M. Louis Descamps, président des A.C. de Bouvines, fit ensuite l'appel des noms des habitants de la commune tombés au champ d'honneur. A chaque nom, un groupe d'enfants reprenait : Mort pour la France.

M. le docteur Deuvrin, président des anciens du 8e de ligne, rendit hommage aux disparus ; M. le commandant Pajot déclama une ode patriotique et M. Despretz, député, porta l'hommage de ses collègues du Parlement.

M. le général de Metz, termina la série des discours en décrivant la valeur tactique de la bataille de Bouvines et son retentissement.

Il fit un magnifique tableau de la continuité des faits dans notre histoire depuis sept siècles ; des assauts répétés subis par notre frontière du Nord.

Il fit part ensuite à Mme la générale Deffontaines, des témoignages d'admiration que lui transmettaient les maréchaux Pétain, ministre de la Guerre, et Franchet d'Esperey.

Le général de Metz, dans sa conclusion, rappelant que « l'orage peut encore gronder au Nord et au Nord-Est, déclara que la France devait être toujours prête.

M. Goudaert, président de l'U.N.C. à Lille, remit ensuite fanion et décorations aux A.C. de Bouvines et dans la soirée, le mémorial illuminé attisa au bord de la plaine, la grande flamme du souvenir.

LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU suivies par les foules déroulent dans notre région leurs poétiques et émouvants cortèges

(*Voir nos photogravures en première page*)

Les processions de la Fête-Dieu, les plus beaux cortèges, fêtes gracieuses et émouvantes des yeux et de l'âme, offertes au peuple chrétien, ont vu, hier dimanche, les foules accourir dans toutes les villes et tous les villages de notre région pour admirer le spectacle et adorer Dieu présent parmi les hommes.

L'incomparable cadre du soleil était un peu atténué, mais l'averse fâcheuse n'est pas venue contrarier les défilés dans les rues là où la liberté en est laissée, ou dans les propriétés privées. Dans certaines paroisses, les processions se firent dans les églises.

Sur le parcours des processions, nombreux étaient les drapeaux et les emblèmes aux fenêtres des habitations.

A ROUBAIX

A Roubaix, chaque année, la procession de la paroisse Saint-Martin se déroule dans le superbe parc du château Cavrois-Mahieu, boulevard de Paris.

Cette cérémonie attire toujours une foule de fidèles et dimanche encore une assistance considérable suivit avec foi cette solennité.

Plus de vingt groupes, tous remarquables, en particulier celui des provinces de France, de Sainte-Agnès, participèrent à cette procession qui déroula ses méandres multicolores dans les allées du parc au milieu de deux haies de paroissiens. La chorale Saint-Martin et la Fanfare Delattre prêtaient leur précieux concours à cette cérémonie.

M. le chanoine Bègne, doyen de Saint-Martin, portait le Saint-Sacrement. On remarquait parmi le clergé, M. l'abbé Tillie et M. l'abbé Lainé, professeurs à l'Institut technique; Canis, directeur des écoles libres ; Lepers, aumônier du Carmel, etc.

La procession se termina par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée à la foule du haut du magnifique reposoir installé devant le château.

A l'Institution N.-D. des Victoires

A l'Institution N.-D. des Victoires, après la messe célébrée dans l'une des grandes cours de l'établissement par M. l'abbé Maure, supérieur, devant les élèves et une grande affluence de parents, la procession, dont l'éclat était rehaussé d'une brillante figuration a parcouru, selon l'usage, les couloirs et les cours de l'Institution, aux accents des chants exécutés par la schola. Elle s'est arrêtée aux différents et superbes reposoirs et s'est achevée dans la chapelle. Pendant la messe, l'allocution a été prononcée par M. l'abbé Laforge.

A CROIX

Dans les deux paroisses de Croix, les processions réunirent le long de leurs parcours de nombreux fidèles.

Les cortèges défilèrent à 9 h. 30 pour Saint-Pierre, par les rues Kléber, Jean-Jaurès, avenue Gustave Delory et rue Jules-Guesde ; à 15 h., par les rues Jean-Jaurès, du Trocadéro, boulevard Emile-Zola et rue Gambetta. La bénédiction solennelle fut donnée sous le porche des églises, par M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Pierre et par M. l'abbé Drieux, curé de Saint-Martin.

A WASQUEHAL

A l'issue de la grand'messe de 10 h., les différents groupes se mirent en route en passant par les rues Marceau, de Flers, de la Vendée et des Lilas, pour atteindre le reposoir dressé dans la propriété de M. Bernard Wattinne. Ensuite, au milieu des chants, la procession suivit le boulevard de Verdun et la rue Jean-Bart pour arriver au reposoir érigé rue Sadi-Carnot, au château de M. Corbeaux et regagna ensuite l'église, au milieu d'un profond recueillement, par la place de la République et la rue Michelet.

A WATTRELOS

Les merveilleux cortèges que sont les processions ont déroulé hier, leurs groupes symboliques dans toutes les rues des paroisses de Wattrelos. S'associant à cette pieuse coutume, les habitants des rues parcourues avaient orné leur habitations de drapeaux ou de bannières et même certains, de superbes décourations.

Comme chaque année de nombreuses personnes s'étaient massées sur le parcours des différents cortèges.

A LEERS

A l'issue de la grand'messe, s'est déroulée la traditionnelle procession de la Fête-Dieu. Par les rues Thiers, Joseph-Leroy, Victor-Hugo et de la Mairie, le pieux cortège, après un arrêt au reposoir de la Mottelette, est retourné à la Place. Sur le parcours les habitations étaient pavoisées et décorées, et des fidèles faisaient la haie.

DANS LE CANTON DE LANNOY

A Lys, Lannoy, Toufflers, Hem, partout les processions ont été suivies par une foule recueillie de fidèles.

A TOURCOING

Depuis quelques années, il est d'usage de réunir en une seule procession, les éléments des différentes paroisses de la ville, qui se rendent alors sur le champ de courses du Brun-Pain, cadre rêvé pour une manifestation de cette envergure.

Dimanche, les paroisses St-Christophe, Notre-Dame, du Sacré-Cœur, Notre-Dame de Lourdes, SainteeAnne et Saint-Blaise, fidèles à la tradition, avaient apporté leur collaboration à la grande procession et celle-ci se déroula dans les meilleures conditions.

Les groupes allégoriques étaient nombreux et la foule qui suivait les évolutions du beau cortège avaient envahi le terrain, pour participer de plus près à cette grandiose cérémonie.

Les chants, diffusés sur tout le terrain, purent être repris en chœur par l'assistance.

Il convient de louer les efforts des paroisses et des écoles, qui avaient constitué de très jolis groupes de grande fraîcheur, qui firent l'admiration de tous.

Le temps se montra favorable jusqu'au bout, et ainsi la procession de la Fête-Dieu fut tout ce qu'elle devait être, un touchant et sincère hommage au Saint-Sacrement.

DANS LES CANTONS de TOURCOING

Les processions, où figuraient de jolis groupes furent suivies d'une grande foule de fidèles.

Le Congrès national, à Metz de la Fédération métallurgique française

Metz, 3 juin. — Le Congrès national de la Fédération métallurgique française s'est tenu à Metz, sous la présidence de M. Escande, président du Syndicat national des négociants en fers, quincaillerie et métaux, en présence de M. Humbert de Wendel, maître de forges, président de la Chambre de commerce de Metz.

— A Tunis, le Congrès de la Fédération internationale des journalistes a tenu sa séance de clôture, sous la présidence de M. Thierry, secrétaire général du gouvernement tunisien.

LE COIN du « Broutteux »

D'z'œufs ben conservés

Tertous et s'femme y sait ben qu'les glaines y a des momints qui pontent gramint; ch'est adon qu'in dot busier qui faut conserver l'z'œufs pou l'z'époques qui n'pontent pus autant.

Aussi y a ben des systèmes de conserves.

An preume, in l'z'a conservés vin des tonneaux ou des caisses remplis d'échintes, ou d'soin, ou d'braises in poussire. Y n'd'a qui les conservent au silicate de potasse et d'z'autes vin l'eau d'chaux.

Chin qui m'rappelle qu'étant jomme et d'cha y a septante ching ans, j'allos chez Vanegengel, l'patissi de l'rue d'Lille, conte l'ruelle de chez Grau, d'ù que j'faijos danser mes marionnettes. In rintrot à l'patisserie par inne porte qui donnot vin l'ruelle, et, là, ben souvint, avec les p'tits garchons d'chez Vanegengel, d'ù qu'j'allos jeuer, j'veyos des grands bacs rimplis d'œufs conservés vin l'eau d'chaux.

— Ah ! Broutteux, j'te vos v'nir, je n'd'attinds in qui dit à min d'rire, te vas nous dire qui a acore d'chés œufs conservés depuis soixante quinze ans ?

— Hein ? quo vous dites ? quo qu'ch'est d'cha, soixante quinze ans, j'vas vous parler d'z'œufs conservés depus chinq mille ans !

— Chinq mille ans !! Allez, allez, Broutteux, in v'la des bleus contes.

Ah ! mi je t'donne pou l'prix qu'cha m'coûte. Wetti, v'la chin que l'semaine passée y étot récrit sus l'*Journal de Roubaix:* « Des œufs de grenouilles éclosent après avoir été enfouis pendant cinq mille ans — ondres, 8 mai. — Dernièrement, dans le underland (Angleterre) des ouvriers travaillaient à creuser une carrière quand tout à coup ils virent sautiller autour d'eux des centaines de grenouilles minuscules. D'où venaient-elles ? Il n'y avait dans les environs ni marais, ni terrains humides ou généralement les grenouilles naissent et élisent domicile.

» On interrogea des savants qui, d'après un examen minutieux des batraciens, émirent l'avis que les grenouilles provenaient d'œufs enfouis dans la pierre depuis cinq mille ans et que le soleil avait fait éclore subitement. »

Comme je n'savos po qu'les guernoulles y pondottent d'z'œufs, j'ai wetti sus min vi life tout misi, treuvé sus l'vi guerni de m'visse ma tante, par derrire inne visse chérinque, et j'ai vu que l'guernoulle ch'étot in reptile batracien. J'ai wetti quo qu'ch'étot d'in reptile et j'ai appris qu'cha voulot dire classe de vertébrés à sang froid, à peau nue, rampant avec ou sans pattes, comme le serpent, le lézard, la tortue, etc.

Si ben que l'guernoulle ch'est in serpent à quate pattes.

— Ouais, mais, Broutteux, vous allez m'dire: pouquo qui pontent ?

— Bé, pas'qui sont d'l'espèce ovipare, que cha veut dire qui s'erproduttent inveuc des œufs.

Mais, tchan qu'ill' pond ill' ne crie po comme les glaines: cot, cot, cot, codaque ! non, l'guernoulle ill'fait coâx ! coâx ! coâx !

Cheulle paufe guernoulle qu'ill' in passe inveuc les garchonnals qui ttcheurten après, l'lonque des rucheaux et tchan qui pettent à d'attraper inne, il soufflent inveuc in tuyau d'paille, po pa s'bouque tavez, d'l'aute côté et y goufient cheulle paufe bête, victime d'in maral que si in li in f'rot autant quo qui dirot ?

Inne guernoulle qui gonfelle cha m'rémémore l'fable d'l'immortel La Fontaine:

La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf

Une grenouille vit un bœuf,
Qui lui sembla de belle taille
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme [un œuf,
Envieuse s'étend et s'enfle et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur,
Disant: regardes bien ma sœur.
Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point [encore?
Nenni — M'y voici donc? — Point du tout. [M'y voilà?
Vous n'en approches point. La chétive [pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

L'morale de cheulle fable ch'est qui n'faut jamais ête trop orgueilleux pas' qui peut arriver in jour qu'in crève d'ambition.

Mais, si La Fontaine y s'a servi acore à l'fos de l'guernoulle pou faire des fabes, y n'l'a po souvint mépriji et ch'est vin les guernoulles comme vin les gins, y a des caractères de tous les sortes.

Vous sari ben croire que cheulle guernoulle ill'aime la musique. J'ai lu sus min vi life tout musi que vin certains pays les bergers in jeuant de l'cornemuse et du chalumeau faijottent v'nir tous les guernoulles sus l'deseur d'in fossé pour accouter et y n'd'avot po inne qu'ill' faijot sin cri: Crekekekex coâx !

Cha n'm'étonne po vu que l'guernoulle l'est de l'famille des reptiles et qu'vin les Indes les chorchis, qu'in appelle des fakirs, y sav'tent, in jeuant de l'flûte, apprivoiser les serpents qui vinn'tent s'inroler à l'intour de leu corps pour accouter.

Ah ! *chés guernoulles y m'rappell'tent* in jeu populaire qu'in app'lot les guernoulles à brouettes.

Les jeueux avottent chaquin inne brouette d'ù qu'au momint du départ in mettot d'sus inne demi-douzaine de guernoulles.

In donnot l'signal du départ de la course et l'prix ch'étot pou sti qui arrivot l'preume sans avoir perdu inne seule guernoulle in route; y devot ramasser celles qui tchéottent ou sautottent ju, pou l'z'ermette fait à fait sus s'brouette.

J'ai même souvenance qu'in mingeot des fesses de guernoulles. Y avot des marchands qui allottent les vinte d'porte in porte.

Au jour d'aujord'hu in n'minche pus foque les fesses; in minche les guernoulles tout in intire. Y n'a po d'semaine qui s'passe sans attinte parler d'in escroc qui a couru invo après avoir mangé la grenouille qui vaut non po des chintaines de mille francs, mais ben souvint des milions.

Min vi mon onque, qui avot été erchevau d'octro, y racontot souvint cha chi:

In nd'in vot alfos qui veuttent faire du malin pou rire de l'z'implois d'octro, ou ben du qu'min d'fer ou ben d'z'autes administrations. D'téfos, si chés gins vous imbêtent ch'est pas'qui sont payis pou faire leu serviche.

Mais, aussi, y arrife alfos qu'tchan qui n'da qui veuttent faire d'z'esbroufes y sont ben rapégnés pa l'z'implois qui saittent leu réponte et l'z'ermette à plache.

J'm'in vas vous dire l'réponse qui a été faite à in individu qui avot été faire in bon dîner. Y avot bu à tire larigo si ben qu'in arrivant à l'octro y va drot sus l'z'implois et y dit :

— J'passe du vin sur moi, faites-moi donc payer.

Mais l'aute acor pus vite y li répond :

— Non, Monsieur, vous pouvez passer; *le vin en cruche ne paie pas.*

Inne aute fos, des ferluchets qui z'avottent été faire inne partie d'plaiji y erpétottent in tchantant la gloire...

— Tin, y n'da in des pus malins qui dit : ajoque in cœup in va rire inne fos de l'z'implois d'octro.

Et y prind sin moucho à s'main, y l'gonfelle inne mioche et y s'in va drot au bureau in faijant les sinnes qui a inne saquo vin l'moucho :

— J'ai des grenouilles à déclarer, qui dit.

— Monsieur, y répond l'imploï d'octro, les grenouilles ne paient pas de droits, *les crapauds non plus*, vous pouvez passer.

JULES WATTEEUW.

— *Les œuvres du Broutteux sont en vente chez tous les libraires.*

DERNIÈRE HEURE

Les accords préparatoires du plébiscite de la Sarre

Genève, 3 juin. — C'est lundi matin, à 11 h. 30, que le Conseil de la Société des nations aura à se prononcer sur les accords intervenus touchant la préparation du plébiscite de la Sarre. Le rapport du Comité des trois contient une série de projets de résolution que le Conseil sera appelé à voter lundi matin.

Une première résolution fixe la date du vote en Sarre au dimanche 13 janvier 1935.

Une seconde résolution porte création d'une Commission de plébiscite, d'organisation, de direction et de contrôle.

Dans une troisième résolution, le Conseil adopte un règlement pour le plébiscite, règlement stipulant que le résultat du vote sera déterminé par union de communes et, pour les communes qui ne font pas partie d'une union, par commune.

Le Conseil décidera, en outre, la création d'un tribunal de plébiscite ainsi que de huit tribunaux de cercle.

Une résolution spéciale concerne les mesures touchant le maintien de l'ordre public.

Le rapport indique que le droit de vote pour le plébiscite appartient, sans distinction de sexe ou de nationalité, à toute personne ayant 20 ans révolus à la date du vote, ayant la qualité d'habitant du territoire de la Sarre à la date du 28 juin 1919.

M. Rivollet préside le banquet de clôture de l'Union nationale des Mutilés et Réformés de guerre

Blois, 3 juin. — Un banquet de deux mille couverts a réuni les congressistes de l'Union nationale des mutilés et réformés de guerre, sous la présidence de de M. Rivollet, ministre des Pensions.

M. Rivollet a apporté aux mutilés le salut cordial du Gouvernement. Il a exposé ensuite ses efforts et le résultat qu'il a obtenu en ce qui concerne les réformes demandées par les anciens combattants et leurs revendicatons matérielles. Dès maintenant, la situation financière est assainie. Le spectre de la faillite est écartée. Il reste à accomplir la réforme des institutions et à rétablir l'autorité.

En ce qui concerne la situation internationale, la France poursuivra son œuvre de paix dans le renforcement et le maintien de la S. D. N.

Les résolutions de la Semaine du Combattant

Paris, 3 juin. — Le Semaine du combattant a tenu aujourd'hui son assemblée générale et a adopté des résolutions dans lesquelles elle demande à la Confédération nationale des anciens combattants de rappeler aux Pouvoirs publics que les anciens combattants ne veulent plus se contenter de promesses de réformes, mais exigent les réalisations réclamées par leur Conseil national du 29 mars 1934.

La Semaine du combattant réprouve les décrets-lois sur tous les points où ils portent atteinte à la charte des anciens combattants.

D'autre part, la Semaine du combattant a décidé de consacrer son prochain congrès de Strasbourg à définir les conditions essentielles du redressement national, à savoir : sauver le foyer, restaurer la région, affranchir le métier.

Une violente bagarre à l'Hippodrome d'Amiens

Des incidents se sont produits à la fin de la réunion de courses au trot qui a eu lieu dimanche après-midi, sur l'hippodrome d'Amiens. Dans la dernière course, deux chevaux sont tombés au départ ; la sirène fit entendre le signal d'avoir à prendre garde. Certains jockeys interprétant ce signal d'une façon différente, firent tourner bride à leurs chevaux. Les autres continuèrent la course.

Celle-ci fut jugée régulière. Le public renversa les barrières de l'enceinte du Pari Mutuel réclamant le remboursement des enjeux, ce qui lui fût refusé.

Le service d'ordre a été attaqué avec des projectiles divers. M. Bellencquez, président de la Société des courses, et plusieurs de ses collègues du Comité ont été frappés. Enfin l'hippodrome a été peu à peu dégagé. Les dégâts sont assez importants.

LE CAS DU NOTAIRE DE MICHEL HENRIOT

Lorient, 3 juin. — En même temps que le Parquet faisait procéder à l'arrestation de Menez, notaire à Pont-Scorff, mêlé moralement, au moins, à l'affaire Henriot, par ses rédactions d'actes et diverses tractations, la Chambre de discipline des notaires se réunissait et se prononçait pour la destitution, en raison des faits délictueux et abus de confiance relevés dans la gestion de l'officier ministériel.

C'est le Tribunal de Lorient qui aura à se prononcer, samedi prochain, sur la mesure disciplinaire proposée par la Chambre des notaires.

— Une moto-sidecar sur laquelle étaient montées trois personnes, M. et Mme Bourgoin, 22 et 19 ans, demeurant à Colombes, et M. Vincent Rodrigues, 31 ans, demeurant à Argenteuil, a dérapé sur la route nationale à Houilles. M. et Mme Bourgoin ont été tués sur le coup. M. Rodrigues, gravement blessé, a été transporté à son domicile.

— Un accident s'est produit au cours du tournoi international automobile du Nurburg Ring dans l'Eifel. L'un des coureurs, l'Allemand Frankl a capoté dans un tournant peu après le départ et s'est tué.

Dernières nouvelles sportives

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Clermont, organisé le 3 juin par l'Union des six Fédérations. — 1.582 pigeons lâchés à 11 h. 30 par M. [illegible], convoyeur. — 1er H. Duvillers, u.u.8p.ph.sp.r.; Ed. Boutin, u.u.16p.ph.sp.r.; J. Debaudringhien, u.8p.sp.; Sartorius-Degandt, u.6p.sp.r.; A. Leveugle, u.; C. Delbar, u.u.4p.ph.sp.r.; G. Van Seymortier, u.u.8p.ph.sp.r.; Doutreluigne, 5p.sp.r.; Doutreluigne, 8p.sp.r.a.; 10e H. Destombes, 3p.ph.sp.r.; Vanneste, 1p.; Vanbecelaere, 4p.ph.sp.r.; Vandenberghe, 4p.sp.r.; Gossens, 9p.ph.sp.r.; H. Delrue, 6p.ph.sp.r.; P. Vantieghem, 8p.ph.sp.r.; H. Wibaux, honneur; H. Hennion, 4p.ph.sp.r.; Ruwel, 4p.sp.r.; 20e Dumesny, 1p.; Cyr. Beernaert, 5p.ph.sp.r.; Delchambre F., 6p.; Danton, 5p.ph.sp.r.; Pollet, 1p.; [illegible] H., 8p.ph.sp.r.; Monnet H., 8p.ph.sp.r.; Pollet A., 5p.ph.sp.r.; Lepers E., 3p.sp.r.; Chiers, 6p.sp.r.; 30e Braem A., 7p.sp.r.; Delbar C., 7p.sp.r.a.; Nys J., 3p.sp.r.; Breyne Fl., 1p.sp.; Wallecan, 2p.; Vandenbulcke H.; Doutreluigne, 4p.sp.r. vélo; Wibaux H., honneur, s.; Hochepied H., 3p.sp.r.; Berte F., 1p.; 40e Vandenbulcke H., série; Wibaux H., honneur; Maurice P., 4p.sp.r.; Gabriels A., 4p.sp.r.s.; Sartorius-Degandt, 4p.sp.r.a.; Schoon, 6p.sp.r.; Dupont M., honneur; Bayart-Pipe, 2p.sp.; Berte F., 3p.s.; Desmettre J.; 50e Vanhaeverberghe J., 3p.sp.r.; Dejonghe S., 1p.sp.; Chiers A., 4p.sp.r.a. régulateur et vélo; Watteau A., 8p.sp.r.; Masquelier, 6p.sp.r.; Destombes H., 4p.sp. s. régulateur; Berte F., 1p.; Decottignies E.; Nys A., 4p.sp.; Masquelier, 3p.sp.s.; 60e Delbar C., 4p.sp.; Duquesnoy A., 5p.sp.; Vanhoutte J., Honneur; Baert L., 7p.sp.; Halleumieux C., 3p.sp.; Cocu G., 3p.sp.; Cossem, 2p.sp.; Allegaert, p.; Delrue-Schittecatte, 3p.sp.; Destombes H., 2p.sp.; 70e Peutry, 3p.sp.; Maes H., 5p.sp.; L. Hanocq, Honneur; Beaumont V., 1p.sp.; Meulebrouck, 5p.sp.; Decottignies E., 6p.sp. s. régulateur; Dedriver, Honneur, 1p.; Castelain J., 2p.sp.; Coët H., 5p.; 80e Vandenbrouck, 3p.; Cremmelle, 5p.sp.; Dumont; Halleumieux C., 3p.sp. série; Demeulenaere, 2p.sp.; Dubus A., 3p.sp.; Cocheteux-Tonnelier; Hennion H., 3p.sp. série; Durieux P., 1p.sp.; Vanhuysse G., 5p.sp.; 90e Parmentier H., 1p.sp.; Lameyre G., 3p.sp.; Destombes H., 1p.sp. série; Vandevielle, 3p.; H. Declercq, 5p.sp.; Doignon J., 1p.sp.; Ruwel, 1p.sp. série; Dupont M., 5p. série; Doutreluigne, 1p. série; Vandenbroucke, Honneur, série; 100e L. Hennion, 1p.

101. Vandevelde, 6p. ; Destailleur-Danton, 1p. ; Surmont, 2p. ; Verstraete, 2p. ; Dandelet, 5p. ; Castelain, 3p. série rég. ; Delrue Schittecatte, 1p. série ; Watteau, 2p. série ; Pollet, 3p. série ; 110. Gaeremynck, 2p. ; Leclercq, 1p.; Cocheteux, 1p.; Dierkens, 2p. ; Leclercq Delgrange, 2p; Florin, 2p.; Hennion, 2p série ; Ravau, 1p.; Dufour, 1p.; Cocheteux Tonnelier, 1p. série ; 20. Depoortere ; Dellemmes, 2p.; Cocheteux Tonnelier, 1p.; Doignon, 2p. série rég. ; Wyffels, 2p.; Sartorius Degandt, 2p. ; Lemaire, 2p. série ; Nys, 1p. série ; Vandenberghe, 2p. ; Algoet, 1p. ; 30. Dierkens, 2p. série ; Renard, 1p. ; Boutin, 2p. série ; Nutte, 2p. série ; Pollet, 1p.; Debruyne, 1p. ; Créteur, 1p. ; Delchambre, 1p. ; Buyssens, 1p. ; Watteau, 1p. ; 40. Cremmelle, 1p. série; Leveugle; Duponchel, 1p. ; Devlaminck, 1p.; Vanesslande, 1p. ; Loridan Brasseur ; Cornélie, 1p.; Galbry, 1p. ; Decraene, 1p. ; Farvacque, 1p. ; 50. Lefevre, 1p.; Duquennoy, 1p. série ; Vandenbroucke, 1p. ; Allegart, 1p. série; Delrue, 1p. série ; Echevin, 1p. ; Nys, 1p. ; Demeulenaere, 1p. série; Doutreligne, 1p.; Watteau, 1p. ; 160. Depoortère, série ; Courouble, 1p. ; Gaeremynck, 1p. série; Leclercq, 1p. série; Devadder, 1p.; Vandenbroucke, 1p. ; Duhem; Courquble; Hennebaut ; Sartorius ; 170. Nys, honneur ; Depraetere; Conen, série; Cornu; Halleumieux; Descamps; Declercq, série; Delrue ; Vandemeulebroucke; Cornu ; 180. Hennion; Doutreligne; Deleu; Delfosse; Vandercruyssen-Delannoy; Vantieghem; Guédin; Begein, honneur; Algoet; Doutreligne; 190. Begein, série honneur; Flipot; Gossens, série; Vandenberghe, série; Leveugle, série; Berte; Thiétart; Vandercruyssen-Delannoy; Vanoutryve; Delemme; 200. Géva.

201. Dondelet, Marceau Demarcq, Adolphe Nys, Loridan-Brasseur, Delrue-Schittecatte, Adolphe Sartorius, Henri Maes, Demacenaire, Louis Vandenberghe; 210. Emile Doute, Ch. Dandenbroucke, J. Flévet, A. Deroubaix, Ch. Philippe, Polydore Vaneslande, Hubert Moulart, F. Vanoutryve, Vandermeersch, Jean Nys; 220. Emile Delcroix, Jonas, G. Cornu (honneur), Etienne Lepers, Henri Declercq, Léopold Hauet, Dedryver, Albert Loridan, Gustave Allemersch, Henri Cocheteux; 230. Vandenbulcke, Henri Marchiers, Henri Wibaux (honneur), G. Vandebogard, Emile Picavet, Emile Tiberghien, Mispreuve, Dewadder (honneur), Jules Dufour, Arthur Delarbieux; 240 Clarisse, Liénart fils, F. Berte, Henri Duvillers, Octave Algoet, Adolphe Sartorius, R. Masurel, Edouard Delemme, veuve Dejonghe, Polydore Vaneslande; 250. E.-W. Suchet, Florent Duhamel, Emile Brys, Sartorius-Degaudt, Paul Blois, Laurent Castelain, Schoon, Joseph Geere, E. Vandermeersch, veuve Carnaille-Mullie; 260. Louis Delannoy, Carollie, Moïse Bondi, Alfred Monet, Louis Boon, A. Vandenbruck (honneur), Léonard Leveugle, M. Dellemmes, J.-B Lecroart, Marius Lefèvre (honneur), 270. Conem, Antoine Vandevelde, Emile Dumont, V. Beaumont, Charles Delbar, Louis Maes, Emile Wibaut, E.-W. Suchet, Hubert Delrue, Jules Dupont; 280. Hooreman, A. Vanasse, Jean Wauters, Henri Wibaux, César Delcroix, Edouard Miché, Emile Dumont, Jules Huliart, Carlos Lepers (honneur), Polydore Verstraete; 290. Wyffels, Merlevede, Arthur Renard, A. Gadeyne, Théophile Carlier, Victor Duretz, Clarisse, Augustin Qolez, Jean Delbar, J. Gaeremynck.

300. Théophile Carlier, Arthur Farlotte, Louis Fauvarque (honneur), Vandenberghe, Emile Dumont, Louis Dhondt, Sartorius-Degandt, César Hallemmieux, J.-Bte Sory, Amand Descamps; 310. Conem, A. Nuivel, Alf. Duquennoy, Victor Mahieu, Arthur Renard, Albert Chiers, Théophile Duquesnoy, Gaston Van Montagu, S. Debruyne, Van Seymortier; 320. J. Gaeremynck, Louis Lepoutre, Hubert Delrue, Louis Delannoy, Henri Destombes, Loridan-Brasseur, L. Descamps, Tintin-Couque, Julien Vandekerkhove (honneur), Jean Delbar; 330. J. Gaeremynck (honneur), Jules Matton, Teintenier, Sartorius-Degands, Louis Tirtart Alf. Duquennoy, Van Haelemeersch, Alf. Castelain, Hubert Delrue, Gust. Allegaert; 340. Marcel Dupont (honneur), Léon Hus, Charles Derly, Wyffelfs, Jules Renard, Octave Algoet, Gustave Floor. — G. Renard et A. Descamps, bouquets.

Le 1er pigeon a été constaté à 13 h. 54' 19", métrage 152.274, vitesse [illegible]. Le dernier pigeon a été constaté à 14 h. 08' 34", métrage 151.653, vitesse 890.60. Réclamations jusque mardi, à 18 h. 30. Distribution des prix, jeudi, à 19 h.

ROUBAIX. — Clermont, offert par les Débitants chez M. Benoit; 666 pigeons lâchés à 11 h. 50. — 1. Sévrin, u.u.3p.sp.; Vandebogard, 4p.sp.; Heuls, 4p.sp.; Hus, 7p.sp.; Masure, 6p.sp.; Rassaert, p.; Coene, 3p.sp.; Hus, 2p.sp., série, rég.; Devalez, p.; 10. Develez, 3p.sp.; série; Geeraert, 4p.sp.; Debaudringhien, 3p.sp.; Vve Nys, 5p.sp.; Boulanger, Duprez, 2p.sp.; Duprez, 2p.sp.; série; Carnoy, 2p ; Duprez, p.; Vanoverberghe, 2p.; 20. Macselle, p.; Geeraerts, p., série; Duprez, p. série; Develez, p.; Masure, p., série; Schuller, p.; Chalo, p.; Chalo, p., série; Vanderheyden, p.; Niedergang; 30. Sévrin, série; Vve Nys, série; Pacre, Rassaert, Smet, Acour, Macselle, Duprez, Derrotz, Herman; 40. Heuls, série; Coene, série; Deleecluse, Sévrin, Olivier, Tenière, Olivier, série; Deleecluse, série; Debaudringhien, série Niedergang, Vandebogard, Dersed, Masies, Niedergang, Olivier, Dedaele, Rassaert, Brilleman. — Le premier pigeon à 14 h. 34'02", mét. 156.301, vit. 954.94; le dernier à 14 h. 51'13", mét. 156.118, vit. 861.46. Réclamations jusqu'à jeudi à 18 h.; distribution des prix à 19 h.

LYS-LEERS-LANNOY. — Clermont, organisé par le Groupement Colombophile, chez M. Breton; 450 pigeons lâchés à 11 h. 40, par M. Perche. — 1. Pauwels, s.4p.; Fournier, 4p.; Quiévryn, p.; Quiévryn, 5p., série; Quiévryn, Alavoine, p.; Delporte, 4p.; Verriest, 4p.; Lebrun, 10. Manem, 5p.; Cusquevaux, 4p.; Bonely, 5p.; Verriest, [illegible], série; Leblanc, 5p.; Boulles, p.; Buisson, [illegible]; Quiévryn, 3p., série; Denkervelcke, [illegible], 3p.; 20. Esprit, 4p.; Lebrun, série; [illegible], 3p.; Duccoulombier, p.; Desmalines, 3p.; Maurisse, 2p.; Vandenbossche, 4p.; Heuls, [illegible]; Boulles, 3p., série; Goudez, 3p.; 30. [illegible], Goudez, série, rég.; Goudez, Lézy, p.; Carrette, p.; Pauwels, p., série; Lebant, [illegible], p., série; Bossut, p.; Loridan, p.; 40. Delporte, p.; Destailleurs, p.; Delporte, [illegible], Verriest, rég.; Caudde, Delgutte, Bonely, [illegible], Dewitte; 50. Quesquevaux, [illegible], Caudde, Barbieux, Ledoux, [illegible], Denkervelcke, Kruneboeck, Quiévryn; [illegible], Denkervelcke, Pas, Destailleurs, série, [illegible], Debusschere, Loridan, série, [illegible], Alavoine, série; Barbieux, série, [illegible], série; 70. Vosdey, Denkervelcke, [illegible], Pauwels, Liénard, [illegible], Delporte, Lézy; 80. Masurelle, [illegible], Delporte, Grimonprez, [illegible], Delporte, Kruneboeck, Liénard; 90. [illegible], Desabliu fils, Wallaert, Madrieux, [illegible], Delporte, Bonely, Liénard, Manem. — Le premier pigeon à 14 h. 22'05", [illegible], vit. 932.59; le dernier à 14 h. [illegible], 154.653, vit. 861.56. Réclamations [illegible] lundi soir, à 7 h.; distribution des prix mercredi soir, à 7 h.